

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

du mardi 29 mars 2022

## Sont excusés :

- **Représentants des parents d'élèves** (par ordre alphabétique) : DHALLUIN Marion, GUILLEN Céline et PINEAU-MEUNIER Marie-Amélie.

## Sont présents :

- **Maire de St Montan** : M. MATHON Christophe

- **Adjoint** : M. MARTIN

- **Déléguées aux affaires scolaires** : Mme AUBERT Mireille

- **DDEN** : Mme GAILLARD Francine

- **Représentants des parents d'élèves** (par ordre alphabétique) :

CHOUVIER Mégane, FORESTIER Laurence, GUICHARDAZ Pauline, JARDIN Florence, MAIRET Aurélie.

- **Enseignants** (par ordre alphabétique) : Mme BRION, Mme DUMARCHER, Mme EYMARD, Mme FREUND, Mme HELLIER, Mme MOREAU, Mme NICOLAS et Mme TREGOAT.

**Secrétaire du conseil d'école** : NICOLAS Karine

**Début du conseil** : 18 h 30

## 1 - Projets des classes

Divers projets ont été mis en place ou vont être mis en place, en fonction des actions pédagogiques des classes. Il est rappelé que ces projets peuvent se concrétiser grâce au soutien financier de la commune (et parfois du Conseil Général) et de l'Association « Autour de l'Ecole Publique de St Montan ». Cette année, les projets reprennent, surtout en cette fin d'année scolaire avec l'allègement du protocole sanitaire.

- **Eveil musical** : avec Nicole MOUTONNET (du CP jusqu'au CM2) , donc cela concerne 5 classes de l'école. Ceci est financé par la commune et le Conseil Général.
- **Intervention en informatique**, financée par la mairie, pour les classes de Karine NICOLAS (les CP) au CM2. Ce sera Mme Céline MOULIN qui encadrera les groupes. Elle a passé l'agrément de l'éducation nationale. Chaque classe bénéficiera de cette intervention sur 1 trimestre (cela permet de diviser la classe en 2,3 ou 4 groupes).

**Projet culturel** : classe de CE2/CM1

☞ le 10 mai : sortie au théâtre de Privas + visite des Archives Départementales

**Projet musical** : classes de maternelle les PS et MS/GS

☞ intervention à partir de septembre (Association "A vous de jouer")

- **Bibliothèque St MONTAN** : les 6 classes intéressées n'ont pas pu s'y rendre jusqu'à maintenant, en raison du protocole sanitaire. Cela sera peut-être possible après les vacances de printemps, pour les classes de PS/MS et MS/GS (5 séances).

- **projets sportifs :**

☞ cycle tennis : les classe de GS / CP et CP/CE1 (sortie à Bourg St Andéol le mardi 16 novembre)

☞ pas de cycle rugby

- **Autres interventions ou sorties :**

☞ fête de la science pour les CM2 (sous forme d'ateliers) : lundi 11 octobre

☞ intervention sur les droits des enfants :3 classes concernées CE1/CE2 , CE2/CM1 et CM1/CM2.  
Intervention en novembre pour les CM et mars pour les CE1/CE2 et CE2/CM1

☞ Intervention sur le tri des déchets pour les GS/CP et CP/CE1 qui a eu lieu le mardi 30 novembre

☞ intervention d'un apiculteur (M. BERRIER) pour les PS/MS, MS/GS, GS/CP et CP/CE1

☞ spectacle de marionnettes : pour les PS, MS et GS (lundi 22 novembre)

☞ intervention Ligue Pour les Oiseaux : pour les GS/CP et CP/CE1 + sortie au col de l'Escrinet, le mardi 5 avril.

☞ intervention sur la santé , sur l'alimentation, par La Ligue Contre le Cancer (le 8 février et le 1<sup>er</sup> mars) pour les CE2/CM1 et CM1/CM2

☞ classe découverte pour les CM1/CM2 , du 11 au 15 avril, en Auvergne (séjour sur le thème du volcanisme)

☞ intervention « Apprendre à porter secours » , en fin d'année scolaire.

- **Carnaval de l'école : le mardi 1er mars 2022.**

- **Chasse aux œufs** : le samedi matin 9 avril . Manifestation organisée par l'Association « Autour de l'école publique de St Montan » et financée par la mairie (achat de chocolats).

- **Fête de l'école** : Ce sera **le vendredi 24 juin au village** (car le vendredi 1<sup>er</sup> juillet : fête de la Cité du Barrage) . L'équipe enseignante demande s'il est possible d'installer l'estrade à l'école pendant quelques jours afin que les élèves (surtout les maternelles) puissent prendre leurs marques et s'entraîner dessus.

## **2. Les travaux**

Les travaux ont débuté le 8 mars 2022 et devraient se terminer fin août/début septembre. Une grue va être montée derrière l'école pour faire les murs, les bardages, la toiture.

☞ la cantine : elle reste dans la salle ronde jusqu'à la fin de l'année scolaire , c'est-à-dire le jeudi 7 juillet. Les représentants des parents d'élèves remercient la commune d'avoir pris en compte leurs remarques concernant les repas chauds et que les enfants puissent manger dans de bonnes conditions. Ils apprécient également que la mairie ait envoyé un courrier, en décembre, pour informer les familles des travaux et changements à venir.

Cela impacte malheureusement la motricité des petits qui ne peut plus se faire dans la salle ronde et le barnum n'est pas adapté à cette activité (cela demande de l'intendance : installation des tapis sur le goudron, pousser les tables et chaises installées pour la garderie...). Les enseignantes utiliseront donc le stade ou la cour de l'école pour les séances de motricité.



Le temps de réservation pour la cantine a été réduit , suite aux demandes des représentants des parents d'élèves.

Attention aux familles qui ne s'inscrivent pas et qui mettent au dernier moment leur enfant à la cantine (et il y en a encore beaucoup , il y a eu jusqu'à 9-10 enfants non inscrits lors d'un repas) : il ne sera pas possible de garder leur enfant à la cantine car il manque des repas pour les autres. Rappel : lorsque les enfants sont malades, le repas peut être reporté (avec certificat médical).

☛ les sèche-mains côté maternelle : ils sont aux normes mais le bruit reste problématique. La mairie va réfléchir à une autre solution : en trouver des moins bruyants, revenir aux distributeurs de papier (mais ce n'est pas très économique en raison de la quantité de papier utilisée ) .

☛ problème de stationnement devant l'école (sur l'arrêt des bus) : un mail a été envoyé aux familles (école + crèche) leur rappelant que cet arrêt doit rester libre aux horaires des bus. L'arrêt minute reste possible à condition que ce ne soit pas au détriment des bus scolaires. Si cela n'est pas respecté , la mairie envisage de faire intervenir la gendarmerie. Il est rappelé que les bus pourraient être plus utilisés et cela permettrait ainsi d'avoir moins de circulation devant l'école (et donc moins de problème de stationnement).

#### ☛ Autres points abordés par les représentants des parents d'élèves :

##### - Garderie :

☛ Suite aux remarques faites lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école (utilisation trop régulière de la télé , côté stricte et sévère de la garderie...), la mairie est intervenue auprès du personnel : désormais les enfants sortent régulièrement dans la cour ; des jeux de société, du coloriage, leur sont proposés .... Lorsque des familles ont des demandes ou remarques à faire vis-à-vis de la cantine ou de la garderie, il ne faut pas hésiter à en informer la mairie. Sinon elle ne pourra pas être au courant de la situation et donc pas en mesure de la régler.

### 3. Rentrée 2022

#### - Calendrier scolaire 2022 / 2023

- rentrée des classes : jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022

- rentrée des enseignants : mercredi 31 août 2022

#### - Effectifs pour 2022 / 2023

Aujourd'hui l'école compte 168 élèves pour 7 classes (soit 24 élèves par classe en moyenne).

Pour la rentrée prochaine : 10 élèves de PS devraient arriver sachant que 19 élèves de CM2 partent. On serait autour de 160 élèves sans compter d'éventuelles arrivées car des constructions sont en cours de réalisation ou prévues sur la commune.

Effectifs des élèves par niveaux pour la rentrée prochaine :

Niveaux	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
total	10	20	24	22	24	15	24	20

Sans compter les départs ou arrivées.

#### **4. Autres points concernant la vie de l'école**

##### **- Evaluations Repères CP (2<sup>nd</sup>e session) :**

Ce sont des évaluations obligatoires qui auraient dû avoir lieu mi-janvier mais elles ont été reportées mi-mars (en raison de la reprise des contaminations COVID) . Les résultats ont été transmis à l'Inspection de façon anonyme. L'objectif est de repérer les difficultés et de proposer des remédiations. Les résultats individuels sont disponibles au seul niveau de l'école. Des résultats par école sont disponibles pour l'inspecteur de la circonscription, à des fins de pilotage de l'action pédagogique, de la formation et de l'accompagnement des enseignants de la circonscription.

Les enseignantes concernées ont rencontré les parents individuellement , pour leur remettre le livret et leur expliquer les résultats de leur enfant.

**Fin du conseil** : 19h30

La secrétaire : NICOLAS Karine

La directrice : FREUND Aurore

